

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 54 (1950)

**Artikel:** La défense du français en Amérique

**Autor:** Viatte, Auguste

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684920>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *La défense du français*

## *en Amérique*

PAR AUGUSTE VIATTE  
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE NANCY

Neuf à dix millions de personnes parlent notre langue en Amérique. Au Canada, trois millions et demi: la province de Québec, les Acadiens des Provinces Maritimes, et tout un semis de paroisses à travers l'Ontario du Nord et les Prairies, jusqu'aux Rocheuses. Aux Antilles, d'abord Haïti, République indépendante, trois millions et demi de noirs qui parlent le français littéraire ou un patois français, le créole; puis la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, environ six cent mille âmes; puis certaines îles britanniques, la Dominique, Sainte-Lucie, où le créole survit dans les trois quarts de la population. Entre deux, aux Etats-Unis, la Louisiane, où toutefois l'usage de notre langue se réduit, et, en Nouvelle-Angleterre, les Franco-Américains émigrés du Canada, trois millions en tout, dont peut-être un tiers l'a conservée.

Les groupes de langue française s'éparpillent donc sur une aire immense, et représentent un des éléments ethniques les plus anciens. Mais la plupart sont peu considérables, isolés les uns des autres, et, sauf Haïti, sauf aussi les Antilles françaises, ils appartiennent à des nations où la majorité parle anglais. De là des problèmes qui ne sont pas sans analogie avec ceux du Jura.

Le Canada forme une Confédération. La province de Québec, autonome, serait l'équivalent d'un canton suisse en beaucoup plus grand; comme le français y prédomine très largement, c'est de là qu'il rayonne sur le reste du pays. Dans l'Est, les Acadiens sont installés depuis l'origine; brutalement déportés en 1755, ils ont réussi cependant à revenir et à s'accrocher; ils occupent un tiers du Nouveau-Brunswick et les deux extrémités de la Nouvelle-Ecosse. L'Ouest au contraire a été longtemps vide; les gens de Québec, arrivés pêle-mêle avec les autres émigrants, n'y constituent qu'une fraction beaucoup plus faible, et dans l'Ontario ils mordent sur

une province qui leur fut traditionnellement hostile. Mais les deux langues sont officielles d'après la Constitution fédérale, comme en Suisse le français, l'allemand, l'italien et le romanche. Pareil statut manque aux Etats-Unis. Eux aussi forment une Confédération, mais unilingue. Le bilinguisme n'a existé, jadis, que sur le plan « cantonal » — dirions-nous —, en Louisiane. En Nouvelle-Angleterre, c'est un véritable paradoxe que le développement d'une minorité française dans les territoires qui servirent de bases aux opérations militaires contre la Nouvelle-France.

Mille raisons contrarient donc la survivance du français. Des raisons pratiques: l'anglais est partout la langue des affaires; même dans la province de Québec, il faut s'en servir, pour peu que l'on veuille dépasser le cadre local; ailleurs, l'anglais est aussi la langue des administrations, de la vie publique, de la rue, le français ne s'emploie guère qu'au foyer ou à l'église. Des raisons politiques: l'Angleterre, autrefois, ne se sentait pas sûre de sa victoire tant que subsistait la personnalité du vaincu, et il ne manque pas de « loyalistes », encore aujourd'hui, pour vouloir tout au moins le refouler dans une cage; les Etats-Unis d'autre part, soucieux de leur unité, s'efforcent de fondre en un amalgame solide les métaux disparates qui les composent. Faut-il ajouter des raisons religieuses? Beaucoup d'Irlandais tout au moins redoutent que le catholicisme n'apparaisse aux Anglo-Saxons comme un corps étranger, et croient à l'anglais véhicule de sa propagande; ils n'ont pas été les derniers à tenter de l'imposer dans les diocèses où ils dominaient.

Et pourtant le français a duré. Partout, au Canada, en Nouvelle-Angleterre, même en Louisiane, il existe des paroisses françaises, — des centaines de paroisses où l'on prêche et confesse en français, des centaines d'écoles françaises, et des dizaines de journaux malgré la concurrence et les moyens infiniment supérieurs de la grande presse; partout des milliers d'hommes, qui s'additionnent pour former des millions, s'entêtent à conserver la langue et la culture ancestrale dont ils sont fiers. Comment cet étonnant résultat a-t-il été rendu possible?

D'abord, par l'Eglise. Lors de la conquête britannique en 1760, les fonctionnaires, les dirigeants se sont rembarqués; le clergé seul restait. Il devenait par le fait même le secours des populations. Il les défendait avec une fermeté calme. Il faisait avorter les projets d'Université anglaise en attendant de pouvoir créer ses propres Universités françaises. Le rôle qu'il apprenait alors, il le garde partout où subsistent des menaces. Ce ne sont pas — ou pas principalement — des aventuriers isolés qui sont partis vers l'Ouest, ce sont des paroisses organisées, c'est sous cette forme que se colonise

encore aujourd’hui la Rivière de la Paix, et c’est pour ces paroisses que l’Action catholique de Québec organise chaque année un voyage de liaison française. Dans les pays où la circonscription électorale ou administrative est anglaise, la paroisse constitue la vraie cellule, homogène, inaltérable. Voilà pourquoi d’ailleurs les luttes sont si vives lorsqu’un clergé d’autre origine essaie de lui substituer une autre cellule.

Car avec la paroisse va l’école, d’autant plus importante qu’aux Etats-Unis comme au Canada l’enseignement est dans une très large mesure un enseignement privé. Quelquefois c’est à l’église même que le catéchisme se transforme plus ou moins en leçon de français: je l’ai vu en Acadie, à Chéticamp, où, visitant l’église un peu avant les Vêpres, j’entendais le prêtre expliquer à ses bambins les mots et la grammaire du texte qu’ils apprenaient. Dans la province de Québec, les petits Anglais ont leurs écoles, les Canadiens français les leurs, où l’anglais est enseigné à peu près autant que l’allemand dans le Jura; réciproquement, dans les autres provinces et aux Etats-Unis, l’école primaire française fait sa part au français, l’école secondaire enseigne un peu de littérature française, et l’histoire du Canada, l’instruction religieuse se donnent aussi en français. Quant au supérieur, l’Université Laval de Québec, qui va célébrer son centenaire, et l’Université de Montréal, sa fille, forment des étudiants venus du Rhode Island ou de L’Alberta aussi bien que des régions plus proches; et même leurs cours d’été — après ceux de l’Université anglaise Mac Gill qui paradoxalement a montré l’exemple — initient à la culture française des Américains ou des Canadiens de langue anglaise. Le moment approche d’ailleurs où les minorités trouveront chez elles la possibilité d’une formation complète dans leur langue. Dans la capitale fédérale, l’Université d’Ottawa, bilingue, à direction canadienne-française, vient de se donner une Faculté de Médecine; en Nouvelle-Angleterre, à Worcester, le Collège de l’Assomption projette une expansion qui commencerait par celle des cours de français.

Et ceux qui quittent les études ? et les adultes ? Pour ceux-là il existe la radio: et l’établissement d’une radio française dans l’Ouest, non sans bataille, constitue une des victoires les plus récentes et les plus significatives de notre langue; la Nouvelle-Angleterre, où elle n’a pas son poste attitré, lui fait cependant une place; ce n’est pas seulement une occasion de l’entendre mais d’en apprendre les subtilités, car le Canadien adore les discussions grammaticales, dans un esprit volontiers puriste, comme en témoignent aussi des Sociétés telles que celle du Parler français à Québec ou du Bon parler français à Montréal, et la radio lui apporte des

consultations de ce genre. — Dans un tout autre ordre d'idées il y a les Sociétés nationales: ce sont des organisations de secours mutuel; particulièrement abondantes en Nouvelle-Angleterre, elles se rattachent à l'Union Saint-Jean Baptiste d'Amérique, à l'Association Canado-Américaine, à la société acadienne de l'Assomption, à l'Ordre des Forestiers Franco-Américains, avec des statuts où l'on stipule toujours que « la langue française est la seule permise dans les délibérations ».

Voilà pour l'entr'aide. D'autres sociétés ont plus directement un but culturel. C'est le cas de la Société historique Franco-Américaine à Boston, et, à la Nouvelle-Orléans, celui de l'Athénée louisianais. Il vient de fêter ses trois quarts de siècle. Il a été fondé à une heure sombre: la guerre de Sécession avait ruiné les planteurs; ils ne pouvaient plus ni envoyer leurs fils étudier en France ni faire venir pour eux de précepteurs français; les journaux français s'éteignaient un à un; les écoles privées fermaient, les écoles officielles françaises, jusqu'alors distinctes, étaient supprimées, comme était supprimé l'usage du français à la Législature; la littérature franco-louisianaise, qui avait connu son heure brillante, ne se renouvelait pas. C'est alors qu'un médecin lettré, le docteur Alfred Mercier, groupa toute l'élite de son Etat dans une société dont le but était de maintenir la culture française en Louisiane en lui donnant un moyen d'expression. Les adhérents produisaient et discutaient des mémoires scientifiques ou des œuvres littéraires, poèmes, romans et nouvelles, saynètes, ils prononçaient ou entendaient des conférences, ils publiaient des *Comptes rendus* au titre trop modeste, dont la collection, durant un quart de siècle, fut extrêmement riche et variée. Ensuite, Mercier et ses contemporains disparus, le mouvement créateur se ralentit; l'Athénée couronna des mémoires plus scolaires, et se réduisit peu à peu à une société de conférences; mais il existe toujours, il fait paraître encore chaque année un fascicule de *Comptes rendus*, son recrutement est en progrès, il a célébré son jubilé avec éclat; il représente aux bords du Mississippi un équivalent très exact de la Société jurassienne d'Emulation.

A la Nouvelle-Orléans même, d'autres groupements le secondent, — Causeries du Lundi, Comité France-Amérique, et l'on ne compterait pas, sur le continent, les associations professionnelles, médecins, avocats de langue française, qui tiennent à Montréal ou à Québec leur congrès annuel, ou les filiales de l'Alliance française, sans qu'il soit d'ailleurs toujours facile de discerner parmi ces dernières celles qui s'adressent plus particulièrement à un public d'origine française. Depuis une quarantaine d'années, les efforts

se concertent. A Québec se réunissait en 1922, sur l'initiative de l'abbé Lortie et du juge Adjutor Rivard, le premier Congrès de la Langue française en Amérique; vingt-cinq ans plus tard, un de ses participants les plus actifs, l'abbé Camille Roy devenu Mgr Camille Roy recteur de l'Université Laval, convoquait un deuxième Congrès: l'Académie française y déléguait Louis Bertrand, après avoir délégué au premier Congrès Etienne Lamy; outre les Acadiens, les Louisianais, les Canadiens français et Franco-Américains de toute espèce, les invitations, pour la première fois, s'étendaient à la lointaine Haïti. Du Congrès naissait un Comité permanent de la Survivance française en Amérique, avec siège à Québec, véritable pouvoir exécutif en matière de culture; ses membres, un par région, se réunissent plusieurs fois par an en session régulière, et décident des mesures à prendre pour la sauvegarde de notre langue; entre temps fonctionne un secrétariat, et paraît une revue, *la Vie française*; c'est au Comité permanent que l'on doit, en grande partie, des réalisations telles que la radio française de l'Ouest.

En 1952, l'Université Laval fêtera son centenaire, occasion de nombreux Congrès et notamment d'un troisième Congrès de la langue française en Amérique. Dès à présent il s'est constitué à Paris un Comité de la Survivance française pour faire écho à celui de Québec, lui prêter un concours, lui servir de lien avec la France et peut-être avec les autres pays de langue française. Certes le mot de « survivance » ne leur convient pas également à tous: dans la mesure où il sous-entend un attachement sentimental après la disparition d'un Empire politique, il ne s'applique bien qu'au Canada et à la Louisiane, non point, ou point dans le même sens, à la République d'Haïti issue d'une révolution contre la France, et même assez peu aux Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre transplantés sur un sol qui n'eut jamais rien de français; il paraît aussi trop humble, car il s'agit très souvent non d'une survivance mais d'une vie enracinée et vigoureuse. Pourtant cette vie évolue avec un parallélisme frappant chez des peuples qui souvent s'ignorent; des causes analogues produisent de semblables effets; tous ces peuples ont en commun des soucis identiques, celui de préserver leur héritage contre les pressions extérieures, celui d'affirmer leur personnalité dans le cadre d'une même civilisation. Chacun peut apprendre des autres: et c'est pourquoi il m'est paru utile de destiner cet article au public jurassien, car les Jurassiens eux aussi trouveraient parmi les populations françaises d'Amérique des exemples à méditer.